

## Compte-rendu de la réunion du CA du mercredi 15 janvier 2020

**Lieu :** Maison des Associations, 05400 Veynes

**Présents :** Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Hans PENNINGA, Laure PICARD du CHAMBON, Béatrice RAMOS, Olivier STRENS et Noé JANDARD (au téléphone)

**Absents excusés :** Patrick TABOURET et Anne-Marie GROS,

La réunion débute à 19h14.

### A) Approbation du PV du 20 novembre 2019

Le PV de la réunion du CA du 20 novembre dernier est approuvé à l'unanimité

### B) Dossier subvention CCBD

Nous sommes tentés de faire ce dossier de subvention de la CCBD (date butoir le 31 janvier) mais nous ne savons pas sous quel angle l'attaquer, et si nous pouvons prendre notre tournoi Bad' In Buëch comme action (alors que nous recevons déjà une subvention médiatique de la Mairie pour cet événement). Sinon nous devons trouver une action nouvelle à mettre en place. Beaucoup de justificatifs seront ensuite à fournir comme preuve que cette action a bien été réalisée. Olivier va se renseigner à la CCBD (auprès de Madame O. Napoleone)

### C) Dossier subvention Conseil Départemental

Encore un dossier de demande de subvention à remplir ! Jean-Emmanuel propose de s'en occuper mais il faut d'abord retrouver les codes. Cette subvention (qui s'élevait alors à 600 €) avait permis au club il y a quelques années d'acheter par ce biais l'ordinateur et le scanner. Ce n'est pas négligeable.

### D) Bad' in Buëch

Nous faisons un point sur les actions faites et à faire prochainement :

Lot de bienvenue : nous devons trouver rapidement un cadeau qui s'inscrive dans la démarche Eco-label du club, donc qui soit local, écoresponsable, éventuellement bio et qui coûte autour de 2,50 € l'un (maxi 3 €). Laure propose d'offrir une bouteille de jus de pommes local et bio (G. Léouffre sur la Côte de Neffes). Olivier propose à son tour du jus de pommes de la société pour laquelle il travaille. Par ailleurs Laure a pensé à un petit pompon en laine bio du Dévoluy (très local) que l'on peut accrocher à un sac par exemple. Laine naturelle, pas teinte. L'unité coûte 1,50€. Chacun doit réfléchir et faire des propositions rapidement car nous devons prendre une décision à la fin du mois. Jean-Emmanuel envoie e-mail et message WhatsApp à ce sujet.

Documents : les lettres de demande de lots aux commerçants et de partenariat avec Super U sont à actualiser et donner aux membres du CA et adhérents pour qu'ils commencent à prospecter. Ajouter un courrier à Carrefour Market (Béatrice se chargera de le remettre). Laure fera la mise à jour de ces courriers dans les jours à venir.

Tombola : Ferons-nous 1 tombola par jour ? Ou une tombola l'un des deux jours et un jeu genre devinette pour trouver le poids d'un panier garni ou d'un jambon p.ex. pour le gagner ?

Réfléchir également à ce que nous voulons offrir comme gros lot : une raquette ou un sac de badminton de +2Bad ? Nous allons proposer aux adhérents qui ne peuvent être présents le week-end du tournoi de pouvoir acheter des tickets de tombola à l'avance. Nous sortirons la planche avec tickets deux semaines avant le tournoi. Demander des lots également à des restaurants par exemple Le 5, ou une nuit dans un gîte, etc.  
Stand de massage Bulle Bien être : Céline n'étant plus disponible (elle masse sur le tournoi du Nougat ce week-end-là) nous allons nous renseigner pour savoir si elle a une collègue ou connaissance qui voudrait venir....  
Invitations aux clubs ont été envoyées par Laure à partir de sa propre boîte mail car celle du club est trop limitée. Dans un mois elle fera un rappel.

### **E) CiDJ du 22 mars**

Le club a déjà demandé à Benjamin Tocon de Sisteron d'être JA sur ce tournoi et il a accepté. Les GEO seront Jean-Yves et Jean-Emmanuel. Florian Hay (du Comité) va s'occuper de faire les démarches avec Jean-Yves. En fonction du nombre de participants nous verrons si nous pourrions proposer du double (penser dans ce cas au double de récompenses !!)  
Des récompenses (trophée) seront offertes aux trois premiers. Récompenses offertes par l'OMS qui rembourse sur facture.  
Nous pensons accueillir une cinquantaine de joueurs. Comme d'habitude la buvette sera gratuite. Mais il faut qu'elle soit approvisionnée partiellement par les parents, ce qui suppose une forte participation des joueurs veynois. Voir plus loin ce que le club propose à ce sujet par rapport au stage Jeunes.

### **F) Coût d'utilisation du gymnase**

L'OMS attire l'attention sur le coût du gymnase régional tout en mettant le doigt sur des malfaçons dont il faut aujourd'hui payer les conséquences (mauvaise isolation, etc.). Un article est paru dans le Dauphiné à la mi-décembre et l'OMS a fait parvenir son compte rendu. Actuellement les frais du gymnase sont pris en charge par moitié par le lycée et l'OMS/Mairie. Le gymnase est gratuit pour les associations sportives qui l'utilisent. Mais cela ne durera peut-être pas. Des gymnases commencent à pratiquer une location à l'heure (autour de 15 €).....  
L'année 2020 sera charnière car la municipalité change au même titre que l'équipe dirigeante OMS. Nous verrons alors la ligne qu'ils adopteront.

### **G) Stage Jeunes avec Philippe JACQUIN**

Le club a fait appel à Philippe Jacquin pour organiser un stage pour les Jeunes le samedi 7 mars. Pour rappel, celui pour les adultes a lieu le dimanche 2 février. Pour le maintien des stages il faut avoir une douzaine de participants sans quoi le club participe pour les 2 ou 3 inscriptions manquantes afin de ne pas pénaliser les inscrits.  
Le stage Jeunes se déroulera de 15h à 19h avec une pause goûter offerte par le club. Pour inciter les jeunes à participer, le club va prendre en charge 10 € (sur les 20 € que coûte la participation) et remboursera les 10 € restant aux jeunes qui participeront au CiDJ de Veynes le 22 mars. Une façon de les inciter à participer car nous avons besoin d'eux pour le succès du tournoi !

### **H) Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 mars à 19h30.

La réunion est levée à 21h26



**Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**  
Président du Badminton Club Veynois

Le président  
Jean-Emmanuel Guignard-Firato



La secrétaire de séance  
Laure Picard du Chambon